

**DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**  
CANTON DU TARAVO ORNANO

**Liberté – Egalité – Fraternité**

**MAIRIE DE COTI-CHIAVARI**  
(Code postal 20138)

**Délibération n°15.2021**

**LE MAIRE DE COTI-CHIAVARI**

**SEANCE DU DOUZE AVRIL DEUX MILLE VINGT ET UN**

Le lundi 12 avril 2021 à 14 heures

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal : 15  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Absents : 4  
Qui ont donné pouvoir : 0

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Félix PERETTI, le 1er Adjoint.

**Présents :** Jean Paul ANTONA, Céline BATESTI POGGI, François-Joseph FOTI, Olivier FRANCESCHI, René MAILLET, Dominique PELLETIER, Alexandre PERETTI, Félix PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI.

Date de la convocation

02/04/2021

Date d'affichage

14/04/2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
le

**Absents :** Henri ANTONA, Jacques ETTORI PERETTI, Lucien LACOMBE, Julien PERETTI

Le quorum est atteint :

oui

non

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.21121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Publication ou notification  
le

Secrétaire(s) de séance : Olivier FRANCESCHI

**Objet de la délibération : approbation d'un bail avec L'ASL Terra Rossa**

Le Maire expose au conseil que l'ASL Terra Rossa propose de mettre à disposition de la commune de la commune la parcelle limitrophe du domaine de l'orangerie pour un montant annuel de 1 euros.

Cette parcelle est cadastrée H 484 et sa superficie de 3400 m2.

La durée du bail est de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 et renouvelable d'année en année à moins que l'une des parties ne le résilie par courrier RAR en observant un préavis de 3 mois.

La commune s'engage en contrepartie à entretenir annuellement le terrain.

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

- DONNE délégation à l'exécutif pour signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au Registre, les membres présents.

POUR LE MAIRE  
MAIRIE DE COTI-CHIAVARI  
PAR DÉLÉGATION L'ADJOINT  
CORSE DU SUD